

adil

Agence d'Information
sur le Logement
du Nord et du Pas-de-Calais

Louer, Acheter, Faire des travaux... Frappez à la bonne porte



L'Agence inter Départementale d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais vous apporte une information **complète**, **objective** et **gratuite** sur toutes les questions de logement.

FAIRE AVEC



Louer, acheter, construire, gérer des travaux, les conseillers juristes de l'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions liées au logement. Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.



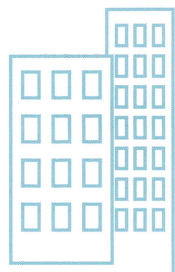
L'accession à la propriété

Achat ou vente d'une maison d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction, de maîtrise d'oeuvre, de prêt, garanties, diagnostics.



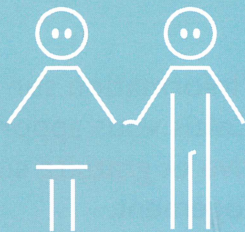
La copropriété

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété.



La location

Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation.



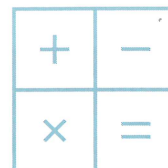
Les assurances

Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre.



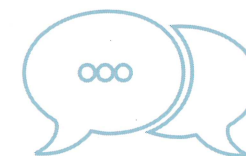
L'urbanisme

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage.



La qualité de l'habitat

Règlementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants.



La fiscalité

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA, droit de mutation.



Des difficultés financières liées au logement ou l'accès au logement

Impayés de loyers, de charges ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, accès au logement.

Que vous soyez locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement, les juristes de l'ADIL répondent à toutes vos questions de manière neutre et gratuite.

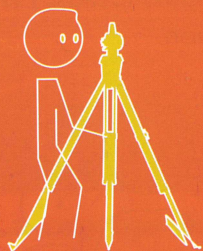
Appelez nous au : 03 59 61 62 59

Vous avez un projet de travaux ?
Vous souhaitez des conseils pour réaliser des travaux d'économies d'énergie ?
Vous voulez connaître les aides financières allouables pour votre projet ?
N'hésitez plus, contactez les Conseillers Info-Energie de l'ADIL.



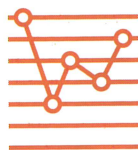
La construction

Connaitre la réglementation, les règles techniques, définir son projet, identifier les contraintes et atouts du site, comprendre le bioclimatisme, choix des matériaux, étude des devis, choix du mode de chauffage, énergies renouvelables, prise en main du logement économe.



La maîtrise de la demande en énergie

Analyse et maîtrise des factures, éco-gestes, travaux de rénovation.



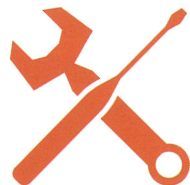
La rénovation

Les points de vigilance avant l'acquisition d'un bien ancien, choix des entreprises, études techniques, priorisation des travaux, bilan énergétique simplifié, choix des entreprises, étude des devis.



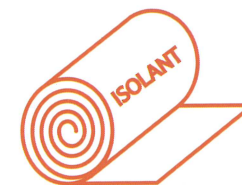
Le choix des artisans

Les organismes de qualification, trouver les professionnels RGE, préparer son rendez-vous avec l'artisan, acquérir un vocabulaire technique, choisir le bon devis, point sur le démarchage.



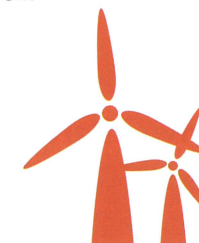
L'isolation, la ventilation

Priorisation des travaux, prise en compte de l'environnement et du bâti, choix des matériaux, choix de la technique, identification des entreprises, étude des devis.



Le chauffage et l'eau chaude sanitaire

Etude du mode de chauffage le plus adapté à la situation, en fonction du mode de vie, des habitudes, étude devis, comparaison, choix des combustibles, choix de l'appareil.



Les énergies renouvelables

Choix de l'énergie, étude de la situation, priorisation des travaux, comparaison des devis.



Les financements

Aides à la rénovation : nationales, régionales, départementales et locales, prêts travaux.

Parce qu'ils n'ont rien à vendre, les Espaces Info-Energie vous renseignent de façon personnalisée, objective et gratuite sur vos projets de rénovation.

Ayez le réflexe, appelez nous au 0808 800 700.

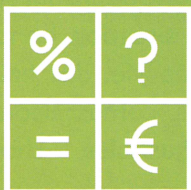
L'Adil, c'est aussi un observatoire de l'Habitat.

Parce qu'il est important de connaître le parc de logement, l'observatoire réalise diverses études en lien avec l'Habitat dans le Nord et le Pas-de-Calais.



Des études thématiques

Pour répondre aux besoins des collectivités, l'Adil réalise des études ponctuelles sur des thèmes variés : la vacance, l'accèsion sociale à la propriété, les expulsions locatives, etc.



Parc privé / Parc social

Chaque année, l'Adil rapproche les loyers du parc locatif privé et du parc social sur la Métropole Européenne de Lille.



L'observatoire de l'habitat de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

L'observatoire réalise tous les ans une étude sur un thème spécifique du territoire.



Une activité d'observation des loyers

Depuis plusieurs années sur la Métropole Européenne de Lille et depuis 2018 sur la Communauté Urbaine d'Arras, l'observatoire réalise chaque année une enquête sur les loyers auprès des particuliers et des professionnels de l'immobilier.

Produire des références de loyers

L'observatoire produit chaque année des niveaux de loyers médians en fonction des différentes caractéristiques des logements.

Un travail partenarial

Parce que l'observatoire n'existerait pas sans la collaboration des professionnels de l'immobilier et des propriétaires bailleurs.

Une information aux particuliers comme aux professionnels de l'immobilier

Il est toujours intéressant de se situer par rapport au marché immobilier local.

Pour connaître l'ensemble des résultats de l'enquête loyers, rendez-vous sur le site :

www.observatoires-des-loyers.org

Un réseau national



source : observatoires-locaux-des-loyers.org

Un outil d'aide aux politiques publiques

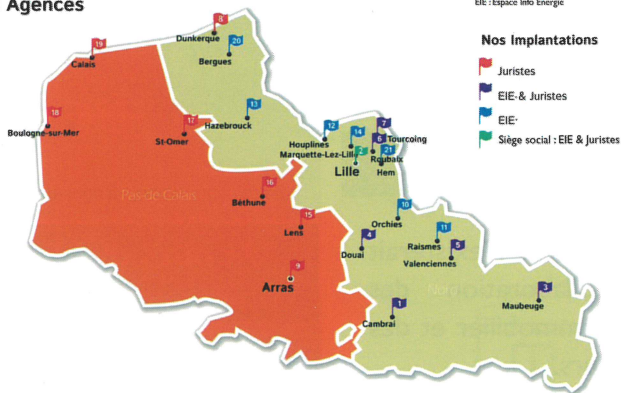
Pour être au plus proche de la réalité du marché

Louer, Acheter, Rénover

Ayez le réflexe, appelez nos conseillers

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Nos Agences



Pour un conseil personnalisé et approfondi, vous pouvez être reçu,
sur rendez-vous, dans l'un de nos centres.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.adilnpsc.fr

L'ADIL fait partie d'un réseau chapeauté par l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement. Elle est agréée par le ministère en charge du logement et soutenue par :



Ainsi que les organismes HLM, les EPCI et communes du Nord et du Pas-de-Calais